



Notice pour le personnel externe à l'OFSPPO: sécurité de l'information



La sécurité de l'information ne consiste pas seulement à protéger les ordinateurs des virus informatiques. Il faut aussi lui prêter une attention particulière dans les cuisines, le nettoyage des bâtiments, les installations vouées aux entraînements et les salles de cours.

La sécurité de l'information, c'est d'abord ...

- vérifier que les portes qui doivent être verrouillées ne restent pas ouvertes,
- signaler aux collaborateurs compétents les personnes qui ont un comportement suspect ou qui sont à l'OFSPPO sans autorisation,
- ne pas laisser traîner des papiers contenant des données relatives à l'OFSPPO, à des personnes ou à des informations confidentielles,
- ne pas laisser des téléphones portables, des smartphones, des tablettes ou des ordinateurs sans surveillance,
- toujours emporter avec soi ses clefs et son badge.

... et c'est toujours

- être vigilant,
- respecter les règles et les prescriptions en matière de sécurité,
- annoncer les risques, les abus et les incidents liés à la sécurité,
- nous faire part de vos propositions pour améliorer la sécurité de l'information,

pour que l'OFSPPO soit en mesure de se protéger, mais aussi de protéger ses collaborateurs et ses hôtes. Merci de votre collaboration!